

(N° 4.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1851.

*(Voir le N° 129, session 1849-1850, et les N° 19, 19^{bis} et 22, session 1850-1851
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1851, à la somme de six millions cent soixante mille trois cent vingt-deux francs quarante-neuf centimes (6,160,322 fr. 49 centimes), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 6 décembre 1850.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) VERHAEGEN aîné.*

*Les Secrétaires,
(Signés) TKINT DE NAEYER.
ARMAND DE PERCEVAL.*

Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1851.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE I^{er}.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	192,050 »	»	
	<i>Matériel.</i>			
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et répa- rations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	50,000 »	»	246,550 »
	<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordi- naires	3,500 »	»	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	6,000 »	»	
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	5,000 »	»	18,000 »
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	7,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Personnel. — Frais de la commission centrale de statistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bureau.	6,000 »	»	
9	Matériel. — Frais de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales	8,000 »	»	14,000 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	<i>Province d'Anvers.</i>			
10	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
11	Traitement des employés et gens de service	41,000 »	»	
12	Frais de route, matériel et dépenses imprévues	18,300 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Brabant.</i>			
15	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,7000 »	»	
14	Traitement des employés et gens de service . . .	49,575 »	»	
15	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,700 »	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
16	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
17	Traitement des employés et gens de service . . .	41,300 »	»	
18	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	19,250 »	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
19	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
20	Traitement des employés et gens de service . . .	45,000 »	»	
21	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,500 »	5,000 »	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
22	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
25	Traitement des employés et gens de service . . .	52,840 »	»	
24	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,950 »	»	881,682 »
	<i>Province de Liège.</i>			
25	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
26	Traitement des employés et gens de service . . .	43,800 »	»	
27	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues	18,690 »	5,800 »	
	<i>Province de Limbourg.</i>			
28	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
29	Traitement des employés et gens de service . . .	33,000 »	»	
30	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,997 »	»	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
31	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
32	Traitement des employés et gens de service . . .	31,800 »	»	
33	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	15,200 »	»	
	<i>Province de Namur.</i>			
34	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial	37,700 »	»	
	Traitement des employés et gens de service . . .	36,000 »	»	
36	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	14,700 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE V.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
57	Traitement des commissaires d'arrondissement.	166,800 »	»	271,000 »
58	Émoluments pour frais de bureau.	81,200 »	»	
59	Frais de route et de tournées.	22,500 »	»	
40	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1845.	500 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	POIDS ET MESURES.			
41	Traitement des vérificateurs et aspirants vérificateurs des poids et mesures.	55,400 »	»	75,400 »
	Frais de bureau. 6,150 »	18,000 »	»	
	— de tournées. 11,850 »			
45	Matériel	2,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	VOIRIE VICINALE.			
44	Encouragements divers pour l'amélioration de la voi- rie vicinale.	492,800 »	»	492,800 »
	CHAPITRE VIII.			
	MILICE.			
45	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vaca- tions des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires	65,000 »	»	65,100 »
46	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription. — Frais de recours en cas- sation en matière de milice. (Loi du 18 juin 1849.)	2,100 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	GARDE CIVIQUE.			
47	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées	6,885 »	»	20,000 »
48	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, etc.	13,115 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE X.			
	FÊTES NATIONALES.			
49	Frais de célébration des fêtes nationales.	50,000 »	»	50,000 »
	CHAPITRE XI.			
	RÉ COMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
50	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE XII.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
51	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pensions de 100 francs par per- sonne aux décorés de la Croix de Fer peu favori- sés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphe- lins	100,000 »	»	122,000 »
52	Subsides au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles	»	22,000 »	
	CHAPITRE XIII.			
	AGRICULTURE.			
53	Indemnités pour bestiaux abattus	150,000 »	»	790,500 »
54	Service vétérinaire	50,000 »	»	
55	Traitement et indemnités du personnel du haras. .	49,000 »	»	
56	Matériel du haras et achat d'étalons. — Conseil supé- rieur et commissions provinciales d'agriculture. — Encouragements à l'agriculture	380,000 »	»	
57	Inspection de l'agriculture et de la voirie vicinale .	9,000 »	»	
58	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat. — Traitement du personnel administratif et enseignant et des gens de service	55,800 »	»	
59	Matériel de l'école vétérinaire. — Jury vétérinaire .	72,700 »	»	
60	Subside à la société royale d'horticulture de Bruxelles.	24,000 »	»	
	CHAPITRE XIV.			
	INDUSTRIE.			
61	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie	7,600 »	»	140,000 »
62	Encouragements à l'industrie.	33,000 »	»	
65	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	»	140,000 »	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
64	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevet; frais de bureau	12,700 »	»	221,500 »
	<i>Musée de l'industrie.</i>			
65	Traitement du personnel	16,748 »	»	
66	Matériel et frais divers.	11,252 »	»	
	CHAPITRE XV.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
67	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	518,600 »	»	
68	Bourses. — Matériel des universités. — Frais de l'enseignement normal près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège et près la faculté des sciences de l'université de Gand . .	106,800 »	»	685,400 »
69	Frais du jury d'examen pour les grades académiques.	50,000 »	»	
70	Dépenses du concours universitaire, y compris les frais d'impression des annales des universités. .	10,000 »	»	
	CHAPITRE XVI.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
71	Traitement de l'inspecteur des athénées et collèges.	5,000 »	»	
72	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des athénées et collèges; partie des dépenses de concours de l'enseignement moyen	5,000 »	»	
73	Subsides aux établissements d'enseignement moyen et aux écoles industrielles et commerciales autres que les écoles de manufactures, ateliers d'apprentissage, etc.	275,000 »	»	288,000 »
74	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	5,000 »	»	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
75	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent. — Personnel .	34,000 »	»	
76	Écoles normales de l'État à Lierre et à Nivelles. — Personnel	60,000 »	»	
77	Autres dépenses de l'inspection et frais d'administration. — Matériel et dépenses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées. — Écoles primaires supérieures. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; matériel, construction,			

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsidés pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les neuf provinces); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscriptions à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'Etat; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsidés pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole; subsidés à des établissements spéciaux; écoles d'adultes, etc.	1,105,731 33	»	1,215,731 33
78	Subsidés pour donner l'enseignement aux sourds-muets et aux aveugles	16,000 »	»	
	CHAPITRE XVIII. LETTRES ET SCIENCES.			
79	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> . — Publication des documents rapportés d'Espagne. — Exécution et publication de la carte géologique.	54,800 »	11,200 »	
80	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel	3,000 »	»	
81	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique	40,000 »	»	
82	Observatoire royal. — Personnel.	14,840 »	»	
83	Id. — Matériel et acquisitions	7,160 »	»	
84	Bibliothèque royale. — Personnel.	26,680 »	»	
85	Id. — Matériel et acquisitions	33,320 »	»	
86	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel	8,600 »	»	
87	Id. — Matériel et acquisitions	7,000 »	»	258,750 »
88	Subside à l'association des Bollandistes pour la publication des <i>Acta sanctorum</i>	»	4,000 »	
89	Archives du royaume. — Personnel.	23,750 »	»	
90	Id. — Matériel	2,600 »	»	
91	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i>	4,000 »	»	
92	Archives de l'Etat dans les provinces. — Personnel.	10,800 »	»	
93	Archives de l'Etat dans les provinces; frais de recouvrements de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	4,000 »	»	
94	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'Etat	3,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.		
	CHAPITRE XIX.				
	BEAUX-ARTS.				
95	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication du Musée populaire de Belgique. — Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats. — Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'académie d'Anvers. — Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats	110,000 »	15,000 »	325,700 »	
96	Académie royale d'Anvers.	27,500 »	»		
97	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. . .	45,000 »	»		
98	Id. id. de Liège.	20,000 »	»		
99	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	5,100 »	»		
100	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisition	15,900 »	»		
101	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	5,800 »	»		
102	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions.	7,200 »	»		
105	Entretien du monument de la Place des Martyrs, des jardins et des arbustes. — Salaire des gardiens.	2,000 »	»		
104	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables	10,000 »	»		
105	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments	50,000 »	3,200 »		
106	Commission royale des monuments. — Personnel .	1,400 »	»		
107	Commission royale des monuments. — Matériel. — Frais de déplacement	4,600 »	»		
108	Monument à ériger en commémoration du Congrès national	»	5,000 »		
109	Exposition nationale des beaux-arts	»	20,000 »		
	CHAPITRE XX.				
	SERVICE DE SANTÉ.				
110	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.	39,500 »	»	90,000 »	
111	Encouragement à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux élèves sages-femmes. — Subsides aux communes en cas d'épidémie; impressions et dépenses imprévues	26,500 »	»		
112	Académie royale de médecine	20,000 »	»		
115	Conseil supérieur d'hygiène publique. — Jetons de présence et frais de bureau.	4,200 »	»		

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XXI.			
	EAUX DE SPA.			
114	Subsides pour les établissements publics de la com- mune de Spa.	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE XXII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
115	Traitements temporaires de disponibilité. . . .	»	10,859 16	10,859,16 »
	CHAPITRE XXIII.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
116	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . .	9,900 »	»	14,550 »
117	Dépenses de location et autres frais relatifs au ter- rain des courses	»	4,650 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. fr.	5,915,615 35	246,709 16	6,160,322 49